

Communiqué de presse
Paris, le 21 janvier 2025

La FNAM en appelle à une nécessaire inflexion de la politique française du transport aérien

A l'occasion de ses vœux à la presse, le Président de la FNAM, Pascal de Izaguirre, est revenu sur l'année écoulée qui a vu le trafic français s'approcher de son niveau d'avant crise COVID tout en soulignant les changements intervenus dans les habitudes de déplacement. Il a notamment déclaré : « *Le transport intérieur métropolitain continue de régresser tandis que les déplacements internationaux se sont développés en 2024 dans un environnement globalement porteur même s'il a été marqué par l'instabilité géopolitique et un effet d'évitement dû à l'organisation des Jeux Olympiques en France* ».

L'année 2025 commence pour sa part dans un contexte de grandes incertitudes. La FNAM a en particulier rappelé que la hausse envisagée par le gouvernement de la taxe de solidarité sur les billets d'avion risquait d'éloigner du transport aérien les catégories les moins aisées de la population française, de nuire à l'attractivité de la France et fragiliser encore un peu plus les compagnies aériennes dont les besoins financiers pour accompagner la transition écologique sont pourtant massifs. Elle en appelle donc à une révision de ce projet au caractère récessif dans un contexte où des pertes d'emplois significatives sont anticipées en France dans les prochains mois avec pas moins de 11 500 emplois menacés par ce seul projet.

En effet, le transport aérien français reste fragile et continue de perdre chaque année un point de part de marché (37,5% de part de marché pour le pavillon français au global en 2024). Pascal de Izaguirre en a ainsi appelé « *à une nécessaire inflexion de la politique française du transport aérien qui ne peut décemment se limiter à une nouvelle taxe chaque année. Une véritable réflexion avec les pouvoirs publics autour de l'avenir d'un secteur qui contribue directement à 37% des recettes des touristes internationaux en France et à 35% en valeur des exportations du pays hors Union européenne apparaît indispensable* ».

Cette réflexion devra en particulier inclure un véritable accompagnement de la transition écologique du secteur avec une priorité absolue qui est **la constitution d'une filière de carburants aéronautiques durables**. Elle devra également se pencher sur **la préservation d'une équité des conditions de concurrence avec les compagnies basées hors de l'Union européenne** dès lors que le transport aérien évolue dans un cadre global. Elle devra enfin inclure une accentuation des efforts de l'État visant à garantir une bonne qualité de service au travers notamment **de la poursuite de la modernisation de la navigation aérienne française** à la fois en termes de compétitivité que d'accompagnement de la transition énergétique.

La FNAM, en tant que seule organisation représentative du transport aérien côté employeurs, veillera en 2025 à préserver un dialogue social dynamique, responsable et de qualité au sein de la branche et s'assurera de promouvoir l'attractivité du secteur du fait des besoins identifiés sur des métiers très variés et concurrentiels.

– Plus d'informations sur www.fnam.fr –



Fédération
Nationale de l'Aviation
et de ses Métiers

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.